

## **Etablissement d'exécution de peines Bellevue à Gorgier**

### **Le projet "Le Palmier" remporte le Concours d'intervention artistique**

**Un concours d'intervention artistique a été lancé l'an dernier par l'Etat de Neuchâtel dans le cadre des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'Etablissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) à Gorgier. Parmi les trois projets reçus, le jury a retenu "Le Palmier" de l'artiste plasticien genevois Christian Gonzenbach. L'œuvre, d'une hauteur de 18 mètres, sera installée à l'extérieur du mur d'enceinte de l'EEPB de Gorgier - mais visible depuis la cour - dans le courant du printemps 2013. Le public intéressé pourra découvrir les projets, qui seront exposés du 27 au 30 novembre 2012 au Service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel.**

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'Etablissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) à Gorgier, l'Etat de Neuchâtel a lancé l'an dernier un concours d'intervention artistique. Le Canton favorise en effet la décoration artistique lors des travaux de construction ou de réfection de bâtiments officiels. Ainsi, lorsqu'il s'agit de construire un bâtiment ou de procéder à des travaux de réfection supérieurs à un montant de 200.000 francs dans l'un de ses immeubles, 1 à 2% du coût des travaux de construction sont en règle générale réservés à la décoration artistique.

Concernant la rénovation des prisons de Gorgier, l'Etat de Neuchâtel a procédé à un concours sur invitation. A cette occasion, trois artistes ont été sollicités : Peter Regli, de Zurich, L/B Sabina Lang et Daniel Baumann, de Burgdorf, et Christian Gonzenbach, de Genève.

Au terme de ses délibérations, le jury - qui s'est réuni à Gorgier pour examiner et juger les trois projets reçus - a retenu le projet "Le Palmier" du Genevois Christian Gonzenbach, et l'a recommandé au maître de l'ouvrage en vue de sa réalisation. L'auteur, artiste plasticien, s'est associé à Patrick Schätti, bijoutier contemporain, pour la réalisation de ce projet. La proposition de l'artiste, décalée par rapport à la situation a interpellé le jury. L'incongruité de planter un palmier près d'une prison contraste en effet avec la rigidité du bâtiment et de sa fonction.

#### **Un palmier en métal de 18 mètres de haut**

Avec un tronc en acier galvanisé d'une hauteur de 18 mètres et des palmes en fonte d'aluminium d'un diamètre de quatre mètres de diamètre, "Le Palmier" sera planté à l'extérieur du mur d'enceinte de la prison pour des questions de sécurité évidentes, mais sa hauteur lui permettra d'être vu depuis la cour.

Symbole de paradis, le palmier ouvre sur un espace merveilleux, même si c'est un paradis illusoire, une construction mentale. Considérant le lieu de tensions, de privation de liberté et de manque d'espace que représente une prison, les auteurs ont ainsi souhaité offrir aux détenus une ouverture virtuelle sur le rêve, par un signe reconnaissable par tous les détenus quelles que soient leurs origines.

L'installation est prévue en fonction de la réalisation de l'œuvre. Celle-ci devrait être terminée dans le courant du printemps 2013.

### **Brève notice biographique**

Diplômé de la Haute école d'art et de design (HEAD) de Genève et au bénéfice d'un Master of Art à Chelsea (Londres), Christian Gonzenbach avait commencé des études de biologie avant sa formation artistique. Actuellement, il enseigne à la HEAD et est invité dans de nombreux établissements, à l'instar du Royal College of Art à Londres, ou la Villa Arson à Nice.

Son travail est exposé régulièrement en Suisse, en France et un peu partout dans le monde. A noter que Christian Gonzenbach est également le lauréat du concours de sculpture publique pour le centenaire Chevrolet, dont la réalisation aura lieu au parc de l'ouest de La Chaux-de-Fonds.

### **Exposition publique des trois projets**

Une exposition des trois projets se tiendra du 27 au 30 novembre de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 au Service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel, salle 207, au 2<sup>ème</sup> étage, rue de Tivoli 5, à Neuchâtel.

### **Pour de plus amples renseignements:**

**Valérie Gianoli, cheffe du Service pénitentiaire, tél. 032 889 61 30.**

**Zsuzsanna Béri, cheffe du Service des affaires culturelles, membre du jury, tél. 032 889 69 08.**

Neuchâtel, le 23 novembre 2012